

Triathlon de Sète 2019

Exposé briefing des arbitres

bonjour à tous.

Je suis F Montagné l'arbitre principal du triathlon de Sète 2019

Cette épreuve est agréée par la FFTRI et disposera d'une équipe de 6 arbitres.

Les concurrents sont censés connaître la réglementation fédérale en vigueur qui sera appliquée (disponible sur le site de la FFTRI)

Je vous en rappelle quelques fondamentaux .

C'est une course individuelle.

Toute aide extérieure et entre concurrents est interdite

Le concurrent est Seul responsable de lui même et de ses erreurs de parcours .

Sur la partie natation !

Les aides artificielles sont interdites (tuba, gilets, flotteurs...), ainsi que le recouvrement des mains et des pieds. La combinaison néoprène ne peut comprendre de partie rigide d'assistance à la flottaison ou à la progression.

la Température de l'eau sera prise 1h15 avant le départ et sera affichée sur le tableau d'informations

		Distances XS à M	Distances L à XXL
Jeunes			
Annulation de la partie natation	≤ 16°C	≤ 12°C	≤ 12°C
Combinaison obligatoire		≤ 16°C	≤ 16°C
Combinaison interdite	≥ 24,5°C	≥ 24,5°C	≥ 24,5°C

Sur la partie vélo !

LE DRIFTING, (aspiration et abri) EST AUTORISÉ sur cette épreuve

De ce fait :

→→Les prolongateurs, vélo type contre la montre ou ajouts aux guidons doivent être pontés à l'avant avec un dispositif rigide du commerce (sans ajout ni adaptation personnelle).

→→Les prolongateurs ne doivent pas s'étendre au-delà de 15 cm de l'axe de roue avant, et ne dépassent pas de la ligne créée par les points les plus en avant des leviers de freins Les roues à rayons doivent comporter 16 rayons minimum (les roues pleines sont interdites)

❖ le non respect du code de la route. Fera l'objet d'un Carton rouge avec effet immédiat et interdiction de poursuivre la course .

une tenue décente est demandée au concurrent..

A 200 mètres de l'arrivée, la tri-fonction doit être refermée au moins jusqu'au bas du sternum.

Pas de limite d'ouverture pour le reste de l'épreuve !

Toutefois, Le torse nu est interdit sur les parties cyclistes et course à pied et Les bretelles seront gardées sur les épaules.

Pour votre sécurité

Les jugulaires doivent rester attachées et le port du casque est obligatoire dans l'aire de transition et parcours vélo

(il est interdit en CAP)

Pour le respect et le bien vivre de chacun.

Je vous remémore que les affaires hors courses sont interdites sur le PAV et qu'une consigne est disponible .

Il est fondamental de préserver l'environnement Ne pas le respecter sera sanctionné .

Tout écart de comportement envers les organisateurs, public, bénévoles, arbitres ou autre concurrent ... pourra être sanctionné d'un carton rouge pendant tout le déroulement de l'épreuve

Le retrait des vélos ne sera autorisé qu'après l'arrivée du dernier vélo en AT2 , sous contrôle de l'organisation

Pour finir , je vous rappelle que :

❖ Le port du dossard est obligatoire !

Il doit être porté dans le dos sur la partie cyclisme et sur le ventre sur la partie Course à Pied

(Cependant il sera interdit sur la partie natation.)

Un concurrent qui franchit l'arrivée sans dossard ne sera pas classé

L'organisateur vous présentera les points particuliers à cette épreuve

Bonne course à tous !